PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud
Secrétariat général
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
☎ +41 21 323 72 78

www.plr-vd.ch
info@plr-vd.ch
/PLR.LiberauxRadicauxVaudois
@PLR_VD
@plrvd

Lausanne, le 30 novembre 2025
Communiqué de presse du PLR Vaud

Votations du 30 novembre 2025
Une belle réussite pour le PLR Vaud dans les urnes

Pour la seconde fois depuis 2011 et après le refus de faciliter le droit de vote des étrangers au niveau communal, les Vaudoises et Vaudois ont confirmé ce jour que le droit de vote au niveau cantonal est indissociablement lié à la nationalité suisse. Au niveau fédéral, l'initiative socialiste sur les successions a été nettement rejetée, grâce l'engagement important du PLR. L'initiative « Service citoyen » a elle aussi été largement écartée, le peuple estimant qu'elle soulevait plus de problèmes qu'elle n'apportait de solutions.

La naturalisation est la voie légitime pour obtenir le droit de vote
Par 63,59%, les Vaudoises et Vaudois ont refusé l'octroi du droit de vote au niveau cantonal aux étrangers sur la seule base du séjour. Le peuple n'a pas été convaincu par une réforme qui aurait affaibli la signification même de la citoyenneté suisse. Accorder le droit de vote sans naturalisation revient à dissoudre progressivement la valeur de l'engagement civique. Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, rappelle : « le temps de séjour ne constitue pas à lui seul une preuve d'intégration. »

Les Vaudoises et Vaudois viennent de rappeler que le droit de vote s'accompagne du devoir de se naturaliser. Gregory Bovay, député PLR, souligne : « Le peuple a su raison garder. Comme lors des votations du 28 septembre, il rappelle que la naturalisation reste la voie légitime vers le droit de vote, et non une diminution de la durée de résidence. »

Non au droit de vote pour les personnes sous curatelle de portée générale
Par leur décision, les Vaudoises et les Vaudois ont largement refusé par 71,35% d'accorder le droit de vote aux personnes sous curatelle générale. Ce vote confirme la volonté populaire de préserver la cohérence du cadre civique et de garantir que ce droit fondamental reste lié à la capacité de discernement.

Une bonne nouvelle pour les Vaudoises et Vaudois de l'étranger
Le canton a également largement accepté (63,87%) l'extension du droit de vote aux Vaudois et Vaudoises de l'étranger pour l'élection au Conseil des Etats, démontrant l'importance du vote de nos concitoyens résidant hors de nos frontières.

L'engagement du PLR a payé au niveau fédéral
Le verdict est sans appel : les entreprises familiales ne doivent pas être démantelées ! Le peuple suisse a aujourd'hui clairement rejeté l'initiative lancée par les Jeunes socialistes. La classe moyenne aurait dû compenser jusqu'à 3,7 milliards de francs de pertes fiscales par an, car un impôt successoral confiscatoire de 50% aurait incité les entreprises les plus prospères et une grande partie des meilleurs contribuables à quitter la Suisse.

Quant à l'initiative "Service Citoyen", elle n'a clairement pas su convaincre le peuple ce dimanche. Elle aurait privé les entreprises suisses d'une très grande partie de sa main-d'œuvre. Un choix de raison de la part des votants.

Contacts :
Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87
Gregory Bovay, vice-président du PLR Vaud, député, 079 538 94 18
Nicolas Secretan, resp. communication et campagnes du PLR Vaud, 021 323 72 78